Après les élections sénatoriales du 23 Septembre dernier, qui ont vu le Sénat basculer à gauche, et l'élection du socialiste M. Jean-Pierre bel à la présidence du Sénat, nombreux étaient ceux qui se félicitaient de l'alternance et de souhaiter très ouvertement que le Sénat puisse jouer à plein son rôle d'opposant à la politique menée par le gouvernement.

Ainsi, le Sénat allait-il s'emparer de sujets qui préoccupent les français en ces temps de crise et proposer une alternative à la politique de l'UMP.

C'est en toute logique donc que, deux mois après les élections, la commission des lois du Sénat, discutait d'une proposition de loi qui allait dans le sens du soutien nécessaire à apporter aux français en pleine turbulence économique et financière à savoir, comment légiférer pour que les nounous voilées retirent leur voile quand elles gardent de pauvres petits nourrissons. En effet, chacun savait que les plus grands économistes, les agences de notations les plus réputées et les traders des places financières du monde entier étaient tous suspendus à ce bout de tissu sur la tête de nos nounous et qu'il fallait d'urgence légiférer sur le sujet.

S'en est suivie alors une première lecture de la proposition de Loi au Sénat le 7 Décembre dernier qui, malgré les enjeux cruciaux en jeu pour la nation, ne rassemblait que quelques couche-tard de sénateurs bien décidés, mordicus, à apporter de vraies solutions à la conjoncture actuelle. Après le vote du 1er article d'une proposition de loi qui en comptait trois, les débats étaient suspendus.

Ce n'est que ce mardi 17 Janvier, après que la France ait perdu son triple A (certains y verront peut être une relation de cause à effet), que le texte était soumis à nouveau au vote de nos sénateurs. Là encore, peu conscients des enjeux qui se jouaient à ce moment, la majorité de nos élus étaient absents. Heureusement, la poignée d'élus du parti radical de gauche et les quelques socialistes présents étaient là pour assurer la représentation et voter les deux articles restants. Et ce ne sont pas les quelques 150 musulmans et musulmanes vociférant à l'extérieur du Palais du Luxembourg qui allaient empêcher nos sénateurs d'accomplir cet acte de patriotisme.

C'est donc dans un soulagement général, que les places financières auront pu ouvrir ce mercredi 18 Janvier avec ce sentiment que les bonnes décision sont prises par notre représentation. D'aucuns d'espérer alors que l'agence Standard and Poors corrige la dégradation de la France et lui réattribue son triple A.

Nul besoin de plus insister sur le caractère ubuesque de la situation et de condamner ici une gauche qui, non contente d'emprunter les plates-bandes de l'islamophobie qu'on croyait réservées à la droite, réussit à aller plus loin dans la discrimination des musulmans de ce pays.

Rappelons qu'il s'agissait hier soir d'une première lecture au Sénat et que la navette parlementaire va conduire le texte à l'Assemblée Nationale pour peut être revenir au Sénat avant un vote définitif des députés à l'Assemblée Nationale. C'est clairement une bataille de perdue mais la mobilisation doit continuer d'autant qu'elle a eu son effet.

Hier soir entre 100 et 150 musulmans se sont retrouvés devant le Sénat pour contester le texte et pour être enfin embarqués par les CRS pour des "contrôles d'identité". La séance au Sénat a pris du retard suite aux remous à l'extérieur du Palais du Luxembourg et les permanences ainsi que les boites mails des élus ont été débordées des appels et courriers de personnes condamnant cette proposition de Loi. Une sœur m'a confirmé avoir eu au téléphone la secrétaire du Sénateur de la Loire M. Frécon lui précisant qu'effectivement il a été assailli de courriers. Un autre frère a reçu la réponse suivante du Sénateur du Haut-Rhin Jean-Louis Lorrain :

Bonjour,

Je suis touché par votre message car je ne tolèrerai jamais une proposition de loi s'inscrivant dans un cadre d'islamophobie.

Si le principe laïc est à respecter dans le domaine public, la liberté religieuse est à respecter dans le domaine privé tant que la dignité des personnes est assurée.

Cordialement,

Jean-Louis Lorrain

Sénateur du Haut-Rhin

Vous voyez la mobilisation n'est jamais stérile et doit être maintenue.

Nous attendons toujours les réactions de Maurice Vincent, notre Sénateur-Maire, et des représentants locaux du parti radical de gauche, à l'initiative sur cette proposition de Loi, à savoir messieurs André Friedenberg et Rachid Messad.

Pour suivre les débats d'hier soir veuillez visionner la vidéo suivante :
http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=hDMd4HBkhpg

Pour aller plus loin :

http://www.ajib.fr/2012/01/loi-anti-voile/
http://www.al-kanz.org/2012/01/17/nounou-senat-crs/
http://www.liberation.fr/societe/01012384168-le-senat-adopte-une-proposition-de-loi-controversee-sur-la-laicite

PS :

Une copie de ce mail a été adressée aux élus voir leurs adresses dans le champs destinataires.